



COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

Rennes, le 25 mars 2025

A l'attention de :

- Clubs GR Bretagne
- Comités régionaux PDL et CVL
- Membre de la CT GR
- Déroulement

Réf : CR53 C A3

Affaire suivie par : Nathalie CORDEAU – nathalie.cordeau@cerclepaulbert.asso.fr

Jessica Blum – jessicablum.ffgym@gmail.com

Objet : **Compétition du Regroupement des ensembles/duos GR Régional, Fédéral, National**

Madame la présidente, Monsieur le président,

Nous vous informons que la compétition du Regroupement des catégories Régional Fédéral et National ensembles et duos de Gymnastique Rythmique se déroulera :

**Le samedi 19 et dimanche 20 avril 2025
au complexe sportif STEREDENN
9 rue Pierre de Coubertin - SAINT BRIEUC**

Selon l'organigramme suivant :

SAMEDI

- 9H30-11H35 : Régional duo 7-9ans & TC, Régional ensemble 7-9ans, 10-11ans, 17ans et moins, Fédéral A duo 13ans et moins
- 11H55-13h02 : Régional ensemble TC, Fédéral C 13ans et moins, 15ans et moins, TC
- 13H20 : Palmarès
- 14H45-17H20 : Régional duo 13ans et moins, Régional ensemble 13ans et moins, Fédéral B 13ans et moins, Fédéral A duo TC
- 17h40-20H10 : National duo 7-9ans & TC, National ensemble 7-9ans, 10-11ans, 13ans et moins, 17ans et moins, TC, National équipe
- 20H25 : Palmarès

DIMANCHE

- 9H30-12h : Régional ensemble 15ans et moins, Fédéral B 15ans et moins, 17ans et moins, TC
- 12H15 : Palmarès
- 13H30-15H20 : Fédéral B 10-11ans, Fédéral A 13ans et moins, National duo 13ans et moins,
National ensemble 15ans et moins
- 15H50-17H25 : Fédéral A 10-11ans, 15ans et moins, 17ans et moins, TC
- 17H40 : Palmarès

Engagym :

- L'ensemble des gyms, juges, entraîneurs et chef de délégation doivent être engagés via Engagym avant le 8 avril 2025. Cela permettra l'attribution des badges.
- Pour les catégories Régional, merci de bien enregistrer les musiques à Engin Libre.

Forfaits

Il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface Engagym.

- Forfait déclaré pour la date de forclusion (8 avril 2025) : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende ;
- Forfait justifié après la date de forclusion (après le 8 avril 2025) : droit d'engagement dû, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...). Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.
- Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement dû et application de l'amende en vigueur. Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.

Règlement des engagements

Montant de l'engagement : se référer à Engagym. Le bordereau automatiquement édité fait office de facture et correspond au montant des droits d'engagements dus arrêtés au 8 avril 2025.

=> Attention le montant exact du bordereau sera effectif au 8 avril 2025 (tout bordereau téléchargé avant cette date ne tiendra pas compte des éventuels forfaits).

Les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir si les engagements n'ont pas été réglés.

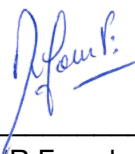
Le règlement des droits d'engagements est à effectuer en privilégiant le virement auprès du Comité Bretagne de Gymnastique. Si paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de « Comité de Bretagne FFGym » et de l'adresser au Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes.

Juges

Tous les clubs doivent avoir obligatoirement un juge présent pendant toute la compétition au moins de niveau 3. Tout club qui dérogera à cette règle se verra infliger les sanctions prévues. Les juges doivent OBLIGATOIREMENT participer à la réunion de juges qui aura lieu le mercredi 16 avril en visio. Le lien sera envoyé en amont de la réunion. Les juges doivent être en tenue réglementaire le jour de la compétition.

L'ordre de passage sera consultable 6 jours avant la compétition sur le site du comité www.ffgymbretagne.com

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations cordiales.



DUFOUR Franck
Vice-président du Comité Bretagne de
Gymnastique chargé des compétitions

Copie : CTR Coordo – CT GR – Comités Départementaux